

Exposition interrégionale : « L'architecture au fil de la vie »

Vernissage à la Maison des Produits de la Vallée de Attert  
16 novembre 2007

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir d'être présent parmi vous ce soir à l'occasion du vernissage de cette exposition interrégionale.

En premier lieu, je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de mon collègue Daniel Ledent, Président du Collège provincial, qui n'a pu se libérer ce soir.

Je souhaiterais remercier les organisateurs de cette exposition pour leur invitation ainsi que pour le travail fourni dans le cadre de ce projet.

Je souhaiterais également féliciter tous ceux qui ont œuvré à mettre ce programme sur pied et pour le résultat de ce travail mettant en valeur le patrimoine bâti dans les différentes régions partenaires au sein de la Grande Région.

Je voudrais également adresser un remerciement particulier à l'Ordre des Architectes de la Province de Luxembourg pour sa collaboration ainsi que son implication dans le cadre de l'organisation de cette journée dans notre province.

Dès le mois de mars 2007, la Province a répondu présente à l'appel des organisateurs de cette exposition.

Une des premières réunions de préparation de l'événement avait d'ailleurs eu lieu au Palais Provincial à Arlon.

En effet, la Province de Luxembourg est très attentive aux politiques de collaboration transfrontalière et en particulier dans le cadre de SAAR-LOR-LUX dont elle est un des membres fondateurs et au sein duquel elle siège toujours aux côtés de la Région wallonne.

De ce fait, la demande d'aide dans le cadre du projet qui nous rassemble ce soir a directement trouvé une réponse positive tant en terme de mise à disposition de matériel qu'en terme de soutien financier.

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par Euroka en 2006, six réalisations ont été retenues pour la Province de Luxembourg :

- la Maison de la Pêche à Habay,
- le Belvédère en forêt à Bouillon,
- neuf habitations sociales à Bastogne,
- le Centre de service télématique au P.E.D.
- le Pavillon d'hébergement au C.U.P. à Bertrix,
- la Maison de village à Champlon.

Il est évident que, en tant que représentant de la Province, je ne peux que me réjouir de voir la présence, parmi les projets retenus, d'un bâtiment provincial : le Pavillon du Centre Universitaire Provincial « La Clairière » à Bertrix.

Ces projets symbolisent la diversité architecturale de notre Province et sont à l'image du dynamisme de toute cette province.

Ils permettent de s'identifier à cette région, l'architecture en étant un facteur important de l'identité.

L'ensemble de ce cycle de conférences et expositions vous a certainement permis de nouer des contacts en vue de faciliter une collaboration transfrontalière.

A l'heure actuelle, une ouverture vers les autres régions européennes est essentielle. Pour illustrer mes dires, je souhaite juste revenir un instant sur la manifestation sur le thème des transports qui s'est déroulé en Lorraine.

La conférence a eu lieu lors d'une période importante pour la région : les débuts de la mise en service du TGV Est-européen. De tels développements ouvrent de nouvelles voies.

En effet, pour les Luxembourgeois, l'arrivée du TGV à Metz, Sedan ou Luxembourg représente une opportunité supplémentaire de développement notamment avec la Région parisienne.

La manifestation qui nous réunit aujourd'hui clôture cette présentation itinérante de l'exposition tout en étant, je l'espère, le point de départ d'un mouvement continu par rapport au développement de l'architecture dans la Grande Région.

En effet, j'espère que cette collaboration transfrontalière pourra se poursuivre dans le cadre d'un programme européen relatif à la promotion de l'architecture de la Grande Région.

Je ne peux que souhaiter la poursuite prospère de ce type de collaboration transfrontalière et de son développement.

Merci de votre attention et encore bravo pour cette initiative.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires sociales et Hospitalières